

Les sociétaires de la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE de la TOURAINE et du POITOU sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 29 mars 2012, à 13 h 15, au Parc des expositions à Tours, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Approbation des comptes individuels et consolidés de l'exercice 2011
- 2 – Lecture du rapport du Président au titre de la Loi de Sécurité Financière
- 3 – Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes
- 4 – Autorisation d'opérer en Bourse sur les CCI de la Caisse Régionale
- 5 – Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- 6 – Taux de rémunération des Parts Sociales, Dividendes aux CCI et CCA
- 7 – Répartition du résultat de l'exercice
- 8 – Indemnités pour temps passé versées aux Administrateurs en 2012
- 9 – Pouvoir pour procéder aux formalités

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : sièges à pourvoir : 9

Administrateurs sortants rééligibles:

M. Eloi CANON, M. Samuel GABORIT, M. Hervé de MONVALLIER et M. Odet TRIQUET

Administrateurs ne sollicitant pas le renouvellement de leur mandat :

M. Jean-Claude BERTRAND, Melle Laure DOZON, M. Noël DUPUY et M. Olivier FLAMAN

Administrateur non renouvelable :

Mme Ghislaine BOUNILLIAU

Nouveaux Candidats :

Mme Catherine de COLBERT, Administrateur dont la candidature faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 30-09-2011 doit être ratifiée,

M. Alain GRAFEUILLE, Président de la Caisse locale de Tours La Riche,

M. Laurent MEREGHETTI, Administrateur de la Caisse locale de Chambray lès Tours,

M. Jean-Pierre RAGUIN, Président de la Caisse locale de Loches,

M. François RAVET, Président de la Caisse locale de La Trimouille.

Les sociétaires de la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE de la TOURAINE et du POITOU sont également convoqués le jeudi 29 mars 2012 à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Autorisation d'annuler les CCI rachetés en bourse

Vous trouverez l'ensemble des informations préparatoires aux Assemblées Générales dont le texte des résolutions et les comptes de l'exercice 2011, sur la page des informations réglementées du site internet de la Caisse Régionale 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Tout sociétaire peut jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents ou en prendre connaissance au siège social, 18 rue Salvador Allende, 86008 POITIERS Cedex, pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.